



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 17E
SAID PARIS 17E
6A BD DE REIMS
75844 PARIS CEDEX 17

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 59 080 540 419

Référence de l'avis : 23 75 B022331 39

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

12 RUE BREMONTIER

75017 PARIS

Numéro FIP : 756 18 22 1194667789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 75037

TOURRES CLAIRE ANNE-MARIE
12 RUE BREMONTIER
75017 PARIS

Somme qui vous est remboursée

72,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1830 6000 355X XXXX XXX0 028

Identifiant de la banque : AGRIFRPP883

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP PARIS 17E

SAID PARIS 17E

6A BD DE REIMS

75844 PARIS CEDEX 17

Revenu fiscal de référence :

11 757

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : TOURRES

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	276			
Autres revenus imposables.....	6448			
Total des salaires et assimilés ²	6724			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 672			
Salaires, pensions, rentes nets.....	6052			6052
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			16	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				16
Revenu brut global.....				6068
CSG déductible.....				- 1
Revenu imposable.....				6067
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				11757
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				56
Décote.....				- 56
Impôt total avant crédits d'impôt.....			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2		2	- 2
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 2

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				- 2
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 70
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....				- 72
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				72

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵ 11757

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 16

Revenus exonérés

		Déclar. 1
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....	Déclarés	11380
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....	Nets (35)	5690

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2021.....	16253
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.